

Perception des loyers de l'immeuble. 13 Rue de Secours

M. le Maire expose au Conseil municipal  
que la Commune de Ludres a fait l'acquisition d'un immeuble  
appartenant à M. Godfrey René 13 Rue de Secours et l'étude de  
M. Anoulet notaire à Nancy le 16-10-1953 avec jouissance à  
partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1954

Cet immeuble est loué à 4 locataires qui continuent à  
occuper leur logement à titre temporaire et précaire en  
attendant l'utilisation par la Commune de cette maison.

Les locations sont ainsi fixées à partir du 1-1-1954  
M. K. Ruvorhust et Heimbach. 2 locataires. 5000<sup>fr</sup> par mois  
M. Laurency 1083<sup>fr</sup> avec aug.<sup>10%</sup> de 73<sup>fr</sup> par semestre  
M. Bourlier 1216<sup>fr</sup> avec aug.<sup>10%</sup> de 88<sup>fr</sup> par semestre